

# Assemblée générale 2023

## Fiche de candidature « Adhérent personne morale »

Nom de l'organisme : Association Addictions France

Nom de son/sa Président.e ou de son/sa représentant.e légal.e : Bernard Basset

Nom du/de la correspondant.e SFSP si différent du/de la représentant.e légal.e : Patrick Daimé

Adresse : 20 RUE St Fiacre 75002 Paris

Tél. :

Courriel :

Site web : <https://addictions-france.org/>

Nombre d'adhérent.e.s : 800

Domaines d'intervention : Prévention, Plaidoyer, Intervention Précoce, Réduction des Risques et des Dommages, Soins, Accompagnement en Addictologie

Principales activités : Prévention, Soins, RDRD Accompagnement (CSAPA ; CAARUD ; Hébergement ; ...), Formation

Motivations de la candidature à l'élection du Conseil d'administration de la SFSP :

Les addictions constituent des déterminants majeurs de santé publique et d'inégalités sociales et territoriales de santé. Le lien, la coordination et le partenariat entre Santé Publique et structures de prévention, de soins, ..., d'accompagnement en Addictologie est une nécessité impérieuse.

Quels projets, chantiers, dossiers ou thématiques souhaitez-vous porter au sein du Conseil d'Administration ?

Prioritairement les dossiers centrés sur le lien, Addiction - Santé Publique, mais aussi eu égard à l'extrême transversalité des déterminants et des conséquences des conduites addictives en matière de santé, l'ensemble de ces dossiers, comme nous avons soutenu (PNNS, Nutriscore, Capitalisations, ...).

Quelle est votre vision de la SFSP à 5 ans ? Quels pourraient ou devraient être sa place et son rôle dans la communauté de santé publique ?

Dans 5 ans, la SFSP doit être le lieu de convergence de toutes réflexions de santé publique et également le lieu de valorisation de productions scientifiques. La SFSP doit être l'acteur de référence vers laquelle se tournent les associations ou organisations qui souhaitent avoir un avis d'expert sur une problématique de santé publique. A 5 ans, la SFSP doit être un lieu qui favorise :

- > La coopération entre les acteurs de santé publique et qui crée des ponts entre ces acteurs.
- > Elle doit également constituer un organisme de référence pour les pouvoirs publics.
- > La prise en compte systématique de l'impact en matière de santé publique, et la réduction de celui-ci, dans toutes les thématiques (nutrition, addictions, environnement, ...) et pour l'ensemble des politiques publiques.

Quelles pourraient ou devraient être les orientations stratégiques de la SFSP ? En cas d'élection, comment pensez-vous pouvoir contribuer à leur définition ?

Propositions d'orientations stratégiques : renforcer sa position d'acteur scientifique français en santé publique en participant et en valorisant auprès des pouvoirs publics son expertise et en faisant connaître son plaidoyer.

Association Addictions France y contribuera à travers ses compétences en la matière, ses productions scientifiques et expertises.

Nom, qualité(s) et fonction dans l'organisme du/de la représentant.e pressenti.e au Conseil d'Administration de la SFSP en cas d'élection

Patrick Daimé, Vice-Président Addictions France

Si l'organisme était déjà membre du Conseil d'Administration, quel bilan tire-t-il du mandat qui s'achève ?

Perception d'une dynamique positive en matière de travaux et de partenariats ; à poursuivre.